

Lisez l'étiquette!

Ce que vous devez savoir pour veiller à utiliser en toute sécurité détergents et produits d'entretien dans la maison



- De nouvelles étiquettes d'avertissement feront bientôt leur apparition sur les produits d'entretien ménagers.
- Certains symboles et certaines informations de sécurité que vous aviez peut-être l'habitude de voir vont changer.
- Ceci ne signifie pas que le produit en lui-même est différent et tous les produits ne sont pas concernés.
- Cette brochure explique les changements pour vous aider à continuer à utiliser ces produits en toute sécurité.

COMME TOUJOURS:

**VEUILLEZ LIRE L'ÉTIQUETTE.
SUIVEZ LES INSTRUCTIONS.**

Lisez l'étiquette

Les détergents et les produits d'entretien sont essentiels pour apporter propreté et hygiène dans la maison. Mais une utilisation incorrecte de certains produits peut causer des accidents, c'est pourquoi il est important de lire l'étiquette et de comprendre les symboles et les informations qu'elle porte. De nouvelles étiquettes d'avertissement feront bientôt leur apparition sur les produits d'entretien ménagers. Les changements seront progressifs, ainsi, pendant un moment, vous verrez les anciens et les nouveaux symboles. D'ici 2017, les étiquettes des produits devront porter les nouveaux symboles.

Seule une partie de l'étiquette change : celle qui concerne les informations relatives à la sécurité réglementaire.

Nouveaux symboles

Vous connaissez probablement déjà les symboles de danger noir et orange qui figurent sur certains détergents et produits d'entretien. Ces symboles et les mentions qui les accompagnent vous indiquent que les produits que vous utilisez peuvent être oxydants, hautement ou extrêmement inflammables, toxiques, nocifs, irritants, corrosifs ou dangereux pour l'environnement. L'une des premières choses que vous remarquerez peut-être est que les nouveaux symboles ressemblent souvent aux anciens avec une forme et une couleur différentes.

ANCIEN

NOUVEAU



Il existe aussi de nouveaux symboles qui ne concernent pas les détergents et les produits d'entretien.

Nouveaux symboles (suite)

Deux symboles complètement nouveaux, en cours d'introduction méritent une information :



Ce nouveau symbole indique des dangers pour la santé tels qu'une irritation ou une sensibilisation de la peau, une irritation oculaire grave ou la nocivité du produit en cas d'ingestion éventuelle.



Ce nouveau symbole indique des dangers plus graves pour la santé.



Vous pourrez apercevoir ces nouveaux symboles aux endroits où vous aviez l'habitude de trouver l'ancien symbole, à savoir la croix de St André, qui va disparaître.

Nouvelles mentions d'avertissement

Vous remarquerez également que ces symboles sont accompagnés de nouvelles mentions.

- **Avertissement** (indique un danger moins grave); ou
- **Danger** (indique un danger plus grave).

Ces termes seront suivis d'une ou plusieurs

■ Mentions de danger

(ex : «Provoque une irritation de la peau »);

■ Mentions de précaution

(ex : «Tenir hors de portée des enfants »), qui vous donnent des conseils en vue d'une utilisation sûre, afin d'éviter les accidents.



En voici un exemple

Voici l'ancien type d'étiquette suivi du nouveau, pour le même produit – ex : un nettoyeur multi-usages.

ANCIEN



(Marque) Produit d'entretien

Irritant pour les yeux

Éviter tout contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et demander conseil à un médecin.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer cet emballage ou cette étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.

2KG

La Société Spécialisée ABC, rue Ancienne, Nouvelleville, Ville Y
Tél. 01 234 567 89

NOUVEAU



(Marque) Produit d'entretien

Avertissement
Provoque une irritation oculaire grave

Tenir hors de portée des enfants
Porter une protection oculaire/faciale.
CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact présentes si ceci est facile à réaliser. Continuer à rincer.
Si l'irritation persiste : consulter un médecin.
Si un avis médical est nécessaire, se munir de l'emballage ou de l'étiquette du produit.
Bien se laver les mains après toute manipulation du produit.

2KG

La Société Spécialisée ABC, rue Ancienne, Nouvelleville, Ville Y
Tél. 01 234 567 89

NB: Les exemples ci-dessus sont fournis à titre indicatif uniquement. La taille de l'étiquette et les pictogrammes figurant sur l'emballage répondent à des exigences réglementaires spécifiques.

Le saviez-vous?



- L'Union européenne met en œuvre un nouveau système créé par les Nations unies pour garantir un classement et un étiquetage uniformes des substances chimiques et des produits qui en contiennent et ce, à l'échelle mondiale. Auparavant, un produit X pouvait être considéré comme toxique dans un pays, mais pas dans un autre. Différents symboles étaient utilisés pour désigner le même danger, tandis que certains pays n'avaient tout simplement aucun système.
- Il est possible qu'un symbole de danger apparaisse sur un produit alors qu'il n'était pas exigé dans l'ancien système. Ceci ne signifie pas que le produit en lui-même a changé ou que son utilisation soit devenue moins sûre.
- Les symboles et mentions servent à attirer votre attention sur les substances dangereuses présentes dans un produit et à préciser ces dangers. Mais ceci ne signifie pas forcément que vous êtes exposé à l'un de ces dangers lorsque vous utilisez le produit, si vous suivez les instructions figurant sur l'étiquette.
- Le « danger » d'un produit chimique est sa capacité intrinsèque à causer des effets néfastes. Le « risque » est la possibilité que ces effets se produisent lors de l'utilisation du produit chimique. Ainsi, par exemple, traverser une route est dangereux, mais si vous la traversez sur un passage pour piétons et regardez préalablement des deux côtés, le risque est très faible.



Que pouvez-vous faire?

Il y a de nombreuses choses que vous pouvez faire pour réduire les risques de dommages causés par des dangers chimiques. Mais le conseil le plus important est également le plus simple :

✔ Lisez toujours l'étiquette avant d'utiliser un produit

L'étiquette comporte un grand nombre d'informations importantes

Pour utiliser un produit en toute sécurité, suivez ces étapes :

- *Regardez l'étiquette.*
- *Y a-t-il des dangers (indiqués par des symboles et des mentions) ?*
- *Lisez l'étiquette attentivement – et suivez les conseils.*
- *Est-ce le produit adapté à l'utilisation souhaitée ?*
- *Devez-vous prendre des précautions, comme porter des gants?*

✔ Utilisez le produit conformément aux instructions

De nombreux produits d'entretien comporteront également d'autres symboles, différents des symboles de danger expliqués ici. Ceux-ci ont été conçus dans le cadre d'une initiative volontaire des fabricants en Europe et vous aident à voir, en un coup d'œil, comment utiliser un produit en toute sécurité. Les voici :

Sécurité lors de l'utilisation



Conservé hors de portée des enfants.



Se rincer les mains après utilisation.



Ne pas ingérer.
En cas d'ingestion,
consulter un médecin.



Ne pas mélanger avec d'autres produits.



Éviter le contact avec les yeux. Après contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau.



Éviter un contact prolongé avec le produit si la peau est sensible ou blessée.



Conservé uniquement dans le récipient d'origine.



Après utilisation, aérer la pièce.

Transférer le contenu de la recharge uniquement dans le récipient d'origine.

www.cleanright.eu



**VOUS TROUVEREZ DE PLUS AMPLES DÉTAILS SUR LA
MANIÈRE DE RÉDUIRE LES RISQUES ET DE VEILLER À
UTILISER LES DÉTERGENTS ET LES PRODUITS
D'ENTRETIEN EN TOUTE SÉCURITÉ ET DE MANIÈRE
DURABLE SUR : WWW.CLEANRIGHT.EU**

Publié pour l'Europe par A.I.S.E.

Association internationale de la savonnerie, de la détergence et des produits d'entretien

15 A Avenue Herrmann Debroux
B- 1160 Bruxelles - Belgique

Tél.: + 32 (0)2 679 62 60

Fax: + 32 (0)2 679 62 79

aise.main@aise.eu

www.aise.eu

Pour la France par AFISE – association française des industries de la détergence, de l'entretien et des produits d'hygiène industrielle. 2 Rue de Sèze - 75009 Paris.

tél.: + 33 (1)40 98 19 19

afise@afise.fr – www.afise.fr

Pour la Belgique et le Luxembourg par DETIC, association Belgo-Luxembourgeoise des producteurs et distributeurs de produits de nettoyage et d'entretien.

80 Boulevard Reyers - 1030 Bruxelles.

Tél.: + 32 (0)2 238 98 66

secretariat-detic@detic.be - www.detic.be